

3 M
Société civile immobilière
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 32 Chemin de la CAMAVE - 31290 Villefranche
de Lauragais
980 766 588 RCS Toulouse

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU ..27/05/2026**

Le 27/05/2026, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée le "Date".

Madame Chrystelle MOURAUD préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que sont présents :

- **Monsieur Brendan MOURAUD** détenteur de la pleine propriété de 80 parts sociales ;
- **La société « MSK FINANCIAL COMPANY » SAS**, détentrice de la pleine propriété de 120 parts sociales.

Total des parts des associés présents ou représentés : 200 parts détenues en pleine propriété et composant le capital social.

Le Président constate que tous les associés sont présents et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Les copies des lettres recommandées de convocation, des récépissés postaux.

Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les articles 40 et 41 du décret 78-704 du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande donne acte au Président de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Agrément de la cession des parts sociales au profit de Monsieur Sébastien MOURAUD,
- Démission du Gérant Madame Chrystelle MOURAUD ;
- Nomination du Gérant Monsieur Sébastien MOURAUD
- Modification des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RESOLUTION – AGREMENT D'ASSOCIE

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide :

De renoncer expressément et irrévocablement pour les besoins de la cession à l'application des procédures de notification stipulés à l'article 13 des statuts de la Société et par conséquent à toutes les notifications et à tous les délais prévus par ces procédures,

De renoncer expressément et irrévocablement à l'exercice de leur droit de préemption prévu par l'article 13 des statuts de la Société dans le cadre de l'Acquisition Initiale ;d'autoriser la cession de parts sociales envisagée par la société « **MSK FINANCIAL COMPANY** » SAS, au capital de 10 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 892 216 904, ayant son siège social 32 Chemin de la Camave à Villefranche-de-Lauragais (31290), représentée par son Président Madame Chrystelle MOURAUD,

Et en conséquence d'agréer en qualité d'associé, conformément à la loi et à l'article 13 des statuts :

Monsieur Sébastien Michel MOURAUD, demeurant 32 Chemin de la Camave à Villefranche-de-Lauragais (31290), né le 7 novembre 1975 à Paris (75), de nationalité française, marié à Madame Chrystelle MOURAUD

Cet agrément prendra effet à compter du jour où la cession devient définitive.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION – DEMISSION DU GERANT

Madame Chrystelle MOURAUD a notifié aux associés (par remise en main propre) sa démission des fonctions de gérant dans les conditions requises par l'article 16 des statuts et a demandé expressément la renonciation de l'assemblée au préavis de trois mois.

L'assemblée générale prend acte de la démission des fonctions de gérant de Madame Chrystelle MOURAUD à compter du et renonce ainsi expressément au préavis de trois mois.

27/05/2026

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION –NOMINATION DU GERANT

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Gérant, Monsieur Sébastien MOURAUD, qui déclare accepter cette fonction.

Cette nomination prend effet le 27/05/2026.....

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence des décisions qui précèdent, l'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de statuts devant régir la Société, adopte, article par article, ces statuts puis dans toutes leurs dispositions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs à Me Damien FALCO, avocat associé du cabinet AGN Avocats, domicilié 41 rue de la République à Toulouse (31300), porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés.

Dressé à Villefranche de Lauragais,

Le27/05/2026.....

Madame Chrystelle MOURAUD

Gérant

Signé par :

8D6859DAC0AC472...

Monsieur Brendan MOURAUD

Associé

DocuSigned by:

0ED68F250A4E48C...

**Société « MSK FINANCIAL COMPANY » SAS, représentée
par son Président Madame Chrystelle MOURAUD**

Associé

Signé par :

8D6859DAC0AC472...